

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1353 present Conseil d administration et portant nomination des assesseurs titulaires du tribunal supérieur d'appel de la cote française des somalis pour l'année 1940

n° 1353

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
31 décembre 1939

Numéro JO
n° 517 du 31/12/1939

Date du numéro
31 décembre 1939

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique, du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884 : Vu les décrets des 4 février 1904 et 23 juillet 1914 portant réorganisation de la justice à la Côte française des Somalis et dépendances: Vu le décret du 10 juin 1929 modifiant le décret du 4 février 1904 en ce qui concerne le service de la justice à la Côte française des Somalis : Sur la proposition du chef du Service Judiciaire : Le Conseil d'administration entendu dans sa séance du 30 décembre 1939,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1^{er}. — Sont nommés assesseurs titulaires du tribunal supérieur d'appel de la Côte française des Somalis, pour l'année 1940 : M. Bodin vérificateur principal des douanes. chef du service des douanes: M. Carbonnel, commis principal du Trésor et assesseurs suppléants pour la même période: M. Plattier. contrôleur adjoint des P.T.T M. Vincent. instituteur de 2 classe: M. Gnanadicom. contrôleur principal des P. T.T Art 2, — Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie.

hubert deschamps